

« RE-CONSTRUIRE, DÉCENTRALISER, DÉMOCRATISER : L'UNEF DOIT RELEVER LA TÊTE ! »

Le 85ème congrès de l'UNEF s'ouvre sur un constat sans appel : nous avons perdu notre leadership électoral. Depuis plus de 4 ans, nous observons une bipolarisation des forces étudiantes avec d'un côté notre syndicat et, de l'autre, la FAGE. Ce processus a conduit à la victoire de cette organisation au CROUS et au CNOUS. Tandis que nous nous limitons à des modifications à la marge de notre modèle syndical, l'organisation corporatiste a su, elle, faire évoluer sa structure et son implantation jusqu'à devenir un véritable appareil électoral. Dans le même temps, le mouvement social est apparu en incapacité de mobiliser largement ou de faire converger les aspirations populaires vers une société plus juste, à l'instar de la mobilisation contre la loi travail. Certes, il est à analyser que les solidarités se désagrègent chaque année un peu plus sous le poids d'un capitalisme qui se nourrit de la misère sociale et brise l'action collective. Mais si tous les syndicats sont touchés par cette réalité, nous ne devons pas pour autant nous dédouaner de notre responsabilité dans la perte des réflexes mobilisateurs du milieu étudiant.

Nous ne pouvons plus ignorer que le monde change alors que notre syndicat stagne.

Alors que le quinquennat de François Hollande touche à sa fin, nous devons faire un autre constat : le syndicalisme étudiant offensif et de proximité existe toujours sur les facs même si ce n'est que de manière fragmentaire, et il nous faut maintenant une feuille de route claire pour rallumer les feux sur les campus. Et si, dans ce contexte, toutes les tendances ont leur part de responsabilité, nous nous devons d'être honnêtes quant à l'immobilisme dont nous avons fait preuve au cours de ce quinquennat.

En ce sens, notre texte d'orientation ne se veut pas seulement celui d'une tendance, mais celui de toutes les forces vives qui veulent renouveler le syndicalisme étudiant. Pour cette raison, il ne pourra pas tout dire mais il se rapprochera de l'exhaustivité par la contribution de chaque section locale qui se retrouve dans notre propos. Chacune des sections et équipes minoritaires qui composent originellement l'UAS auront pour charge d'ancrer ce texte dans la réalité que vivent les militant-e-s. Ce texte fait aussi partie d'un processus ; il devra donc être dépassé par celles et ceux qui, après nous, continueront d'expérimenter et de renouveler le syndicalisme étudiant dans l'enseignement supérieur.

En 2017, plus que jamais, il nous faut sortir du discours - zone de confort - et accepter que notre sursaut ne pourra être réalisé que dans l'unité et dans l'action syndicale.

CASSE DES DROITS ET IMMOBILISME DU MOUVEMENT SOCIAL : RELEVER LA TÊTE APRÈS CE QUINQUENNAT

Les rythmes de l'UNEF et sa structure interne coupent court à tout débat. Rare sont les fois où nous rentrons dans la critique de notre action syndicale. A l'inverse, nous vogueons constamment d'une urgence à une autre, tête baissée. Ce congrès ne doit pas faire l'impasse d'une analyse sérieuse des contradictions qui agitent nos campus, des défis que nous avons su relever et de ceux devant lesquels nous avons échoué.

LA RÈGLE D'OR DE CE QUINQUENNAT : AUSTÉRITÉ, COMPÉTITIVITÉ, BRUTALITÉ

L'alternance politique n'a pas eu lieu. Le quinquennat que nous venons de traverser fut élaboré avec, par et pour la classe dominante. De réforme en réforme, de lois en lois, la casse des droits sociaux fut le maître mot. De l'ANI

à la Loi Travail en passant par la Loi Macron, le gouvernement n'a eu de cesse d'attaquer les droits des salarié-e-s.

En effet, la casse du Code du travail cherche à diviser les salarié-e-s, les rendre toujours plus flexibles, précaires, et ainsi réduire leurs capacités de mobilisation. Macron et El Khomri ont été les champion-ne-s de ces bouleversements à travers des mesures aussi tapageuses qu'inefficaces pour l'emploi telles que le travail le dimanche, l'uberisation ou un code du travail à la carte. En outre, cette politique n'a fait que fragiliser davantage les personnes déjà précaires dans l'emploi, à savoir les femmes, les jeunes et les travailleurs immigrés.

L'austérité aura été le moteur de l'action gouvernementale, visant à remettre en cause le modèle social français. Ainsi entre 2013 et 2017, le taux de croissance des dépenses publiques a quasiment été divisé par trois (- 7 milliards en cinq ans). Les dotations de l'État aux collectivités locales auront, quant à elles, diminué de dix milliards sur trois ans. Au final, pour réaliser un plan d'économies de 46,5 milliards entre 2015 et 2017, l'État aura été mis à contribution pour 18,6 milliards, les collectivités pour 9,6 milliards et la sécurité sociale pour 18,3 milliards. Ces coupes budgétaires réduiront durablement l'efficacité de l'action publique. C'est le service public dans son ensemble qui est ainsi remis en question par nos gouvernants, notamment ses principes fondamentaux que sont entre autre son universalité et son accessibilité.

Mais ce gouvernement ne s'est pas arrêté là. Il a aussi employé une énergie brutale à casser toute tentative de résistance à sa politique libérale. Que ce soit par l'usage à répétition du 49.3 lors de la loi Macron et de la Loi Travail ou par l'interdiction des manifestations dans le cadre de l'état d'urgence ou encore par l'emprisonnement de syndicalistes (cf. Goodyears), le gouvernement s'est acharné contre le mouvement social comme rarement ce fut le cas lors des quinquennats précédents. Le mouvement contre la loi travail a cristallisé cet acharnement par l'usage de ces 3 voies, conjuguées au déploiement de la police qui n'avait pas pour objectif de protéger les manifestants mais plutôt de faire augmenter le niveau d'affrontement par la provocation.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA FAUSSE SANCTUARISATION À LA VRAIE MISE EN CONCURRENCE

Les étudiant-e-s n'ont pas été épargné-e-s. Les mesures de libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont succédées, faisant de la formation et de l'insertion professionnelle un chemin chaque année plus escarpé.

LA RÉGIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La France, mauvaise élève en Europe et à l'international sur sa carte universitaire, a opéré un changement en profondeur de celle-ci. En juillet 2013, la Loi Fioraso est votée et ordonne à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de se regrouper entre eux, suivant une certaine cohérence géographique.

En conséquence, les mastodontes universitaires poussent sur notre territoire, soit par le biais de fusions (Aix-Marseille Université, Université de Bordeaux) soit par le biais de Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), telle que l'Université Bretagne Loire, regroupant tous les établissements de Bretagne et de Pays de la Loire. Ces regroupements visaient à rendre les universités plus visibles à l'international mais surtout plus compétitives, l'effet entonnoir du regroupement engendrant la concurrence. Ainsi, les universités de proximité se retrouvent noyées et soumises aux universités-mastodontes au sein d'une même institution, les premières devant être en adéquation avec le bassin d'emploi local, les deuxièmes être mises en concurrence à l'international.

DE LA CRISE SOCIALE DANS LE MILIEU ÉTUDIANT

En outre, on assiste à un désengagement croissant de l'Etat en terme de financement de l'ESR. Les financements « sur projets » – attribués de manière sélective, pour trois ans – se multiplient. Depuis 5 ans les rallonges budgétaires promises par le ministère ne servent qu'à résorber des ponctions faites précédemment, notamment dans les fonds de roulement des universités. En parallèle, les effectifs étudiants augmentent (+ 1 à 2 % par an depuis 2012 ; + 65 000 étudiant-e-s à la rentrée 2015 par rapport à 2014, soit presque + 3 %). Ainsi, faute d'un budget suffisant pour accueillir tout le monde, le gouvernement répond par des mesures de sélection (réforme APB, dispositif meilleur bachelier, tirage au sort).

Grâce aux batailles menées par le syndicat, le budget alloué au système de bourses a été augmenté, améliorant ainsi le sort de dizaines de milliers d'étudiant-e-s. Toutefois, ces augmentations se sont faites au détriment d'autres secteurs de la protection sociale. Mesure phare en termes de logement, le plan 40 000 n'aura été appliqué qu'à moitié, en privilégiant d'ailleurs un maximum les partenariats publics-privés plutôt que les logements à tarifs sociaux, intégralement gérés par le CROUS. Quant à la restauration universitaire, la hausse des tarifs, couplé à une offre de restauration à points, s'applique désormais presque partout, tandis que la politique du "tout cafétéria" finit de détruire l'accès à la restauration sociale, jugée peu rentable.

UN QUINQUENAT TUMULTUEUX POUR LE SYNDICALISME ÉTUDIANT

Face à ces offensives libérales, il faut questionner l'action du syndicat. Si les orientations politiques du gouvernement en faveur du capital ont pu dérouter le mouvement social, les tout derniers résultats de la CGT aux élections TPE (Très Petites Entreprises) nous enseignent que le contexte politique ne peut expliquer à lui seul l'ensemble des bouleversements que nous connaissons. La première centrale syndicale des travailleurs qu'est la CGT nous montre bien que sa ligne inflexible trouve toujours l'appui des salarié-e-s de ce pays.

L'UNEF, au contraire, ne passe pas pour un syndicat inflexible. Si nous sommes fermes sur les sujets extérieurs à l'université, nous sommes pour le moins timides sur les sujets universitaires. Il est clair que nous avons, par exemple, mené la bataille du droit au mariage pour tous, et nous avons, avec force, répondu présents lors de la mobilisation contre la Loi Travail.

Mais on ne peut pas en dire autant des sujets proprement universitaires. Le gouvernement organise la concurrence à toutes les échelles de l'ESR par la Loi Fioraso ? La direction de l'UNEF dit oui !
Le gouvernement réforme APB pour orienter de force des bacheliers ? La direction de l'UNEF dit oui !
Le gouvernement ancre la sélection à l'université dans la loi ? La direction de l'UNEF dit oui !

Ce comportement de la direction de notre syndicat provient de deux faits : l'absence d'analyse de trois décennies de réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche et la peur viscérale de perdre un combat.

Analyser les réformes libérales qui attaquent notre ESR c'est nécessairement les connecter entre elles puisqu'elles sont issues d'une même logique. Mais cette logique, libérale, notre direction se refuse à la concevoir. La réforme d'APB n'est pas une réforme technique qui ne change rien, c'est l'avancement sournois de l'orientation active, à savoir faire en sorte que le jeune lycéen ou la jeune lycéenne aille là où on veut bien qu'il ou elle aille.

Mais la position frileuse de l'UNEF sur les sujets d'ESR provient aussi du fait que notre place de 1ère organisation étudiante nous était plus chère que notre capacité à mener tous les combats qui s'imposaient. La peur au ventre, la direction fait trop souvent une croix sur la mobilisation des étudiant-e-s, persuadée que ça ne mènera nulle part et que nous n'avons pas les forces de mener ces batailles. Ainsi, alors que cela fait un an que le sujet de la sélection est remis sur la table, il n'y a pas eu une seule action de l'UNEF pour s'opposer à ces mesures.

UN MANQUE DE PRISE DE RISQUE QUI NOUS A COUTÉ NOTRE LEADERSHIP ÉLECTORAL

Il est difficile de tirer un bilan positif de la période qui se clôt. Le processus de libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche agit depuis plus de 30 ans sur nos campus et rares ont été les victoires pour enrayer la machine. Plus encore, on constate dans notre syndicat un manque criant de dynamique : apeurée par les défaites potentielles, l'UNEF ne tente plus rien et prétend avoir mené, tout au long de l'année et sur tous les sujets, des mobilisations qui n'ont dans les faits jamais eu lieu.

La restructuration de notre syndicat est plus que jamais à l'ordre du jour. Il faut que nous reprenions tous confiance en la lutte et sortions de notre immobilisme. Nous ne pouvons pas nous cacher indéfiniment derrière la résignation du milieu étudiant pour justifier nos défaites, comme ce fut le cas lors du bilan des élections CROUS.

Lancer la restructuration de l'UNEF c'est aussi lancer la resyndicalisation des campus. C'est une condition sine qua non de la lutte contre les attaques libérales. Si nous ne nous réveillons pas maintenant, ça ne pourra aller que de mal en pis.

UN PLAN DE RESTRUCTURATION DE L'UNEF POUR RÉENCHANTER NOTRE SYNDICALISME

Le déclin de l'UNEF et par extension du syndicalisme étudiant ne sera pas une fatalité. Il nous faut saisir toutes les opportunités pour dépasser nos différences afin de créer du commun. Ce ne sera pas une fatalité si la direction du syndicat cesse d'être monolithique. Les exigences de la période syndicale qui s'ouvre nous obligent à revoir notre modèle et le fonctionnement de notre direction. Notre tendance, Unité & Action Syndicale, refusant les règles préétablies pour mieux les interroger, souhaite que l'UNEF travaille à un plan de syndicalisation fort qui passe par trois réformes : une direction nationale collégiale, des AGE qui dialoguent entre elles et en leur sein, et un système en tendance qui doit laisser sa place à un syndicalisme d'adhérents, de proximité et offensif.

UNE DIRECTION COLLÉGIALE OÙ LA DÉMOCRATIE SE MESURE DANS L'ACTION

MIEUX AGIR DANS LA CONSTRUCTION DE LA FEUILLE DE ROUTE SYNDICALE

La première contradiction qui opère dans le fonctionnement de l'UNEF vient du fait même de sa structure et de ses rythmes. Nous sommes une organisation aux rythmes professionnels qui repose sur le dévouement de ses bénévoles. La deuxième contradiction tire sa source de son fonctionnement en tendances.

Par ses tendances, le syndicat est divisé et sclérosé. La dynamique militante est figée par les scores que les tendances font tous les deux ans au congrès. Ces scores figent les rapports de forces internes et priment sur le bon sens de notre action face aux attaques libérales.

L'UNEF a besoin de toutes ses forces vives pour se renforcer. C'est un choix plus que déraisonnable dans le contexte actuel que de donner tant d'énergie à cloisonner l'organisation pour maintenir une tendance majoritaire à tout prix, tendance qui décide seule et fonctionne seule sans jamais écouter sa base. Or, la démocratie ne peut véritablement trouver son sens que dans le partage des tâches de direction. Ainsi, le poids de chaque tendance devrait s'exprimer par la responsabilité de tâches thématiques, aussi bien dans le bureau statutaire de l'UNEF que dans les commissions du bureau national. Ces dossiers thématiques devront faire l'objet d'un compte rendu auprès de la hiérarchie en vigueur, tout autant qu'à l'ensemble de l'organisation.

Nous sommes les seuls à nous positionner contre l'existence des tendances dans une organisation syndicale. Mais nous sommes conscients que les choses ne changeront pas dans les deux années à venir. Dans ce cas, nous demandons, et travaillerons dans ce sens, que la direction de notre syndicat ne soit pas juste "à l'écoute" de ses tendances.

Elle doit s'ouvrir et admettre qu'elle n'est pas seule dans l'organisation. Nous ne voulons pas être consultés, nous voulons convaincre et être convaincus. Nous ne voulons pas être sans cesse dans la critique d'une tendance, nous voulons être dans l'auto-critique parce que nous avons réussi ou échoué collectivement !

LA TRANSPARENCE COMME EXIGENCE COMMUNE

De la même manière, une des conditions du travail collégial est la gestion des réunions du bureau national. Ces dernières se déroulent le vendredi à Paris et rassemblent l'ensemble des membres du bureau national, toutes tendances confondues, et de l'équipe statutaire de l'UNEF.

Nous constatons avec inquiétude que, de mois en mois, ces réunions ont de moins en moins lieu. Or elles devraient être vues comme un élément central du fonctionnement de notre syndicat. Ce n'est malheureusement pas le cas : dénuées de débats et de prises de décisions collectives, elles sont aujourd'hui un cadre vide de sens, théâtre des rapports force et de la bureaucratie de notre organisation.

Au contraire, ce devrait être un moment de réflexion sur la réalisation de la feuille de route. Si nous estimons que l'unité du syndicat et sa réalisation dans la co-construction sont des priorités, il est urgent de partager les tâches, les devoirs ainsi que les réussites.

L'UNEF, dans son fonctionnement, est une organisation opaque. Les clivages en tendances éloignent les individus des objectifs communs de la structure. Être minoritaire ou majoritaire change complètement la perception que nous pouvons avoir du syndicat. Or, une des conditions de la co-construction entre tendances est l'égalité d'accès à l'information. De l'état de la trésorerie de l'UNEF à l'avancé d'une négociation avec le ministère, la qualité d'une analyse syndicale provient des informations mises à disposition. La communication interne doit donc changer en faisant de la culture de l'écrit et du compte rendu une norme, et ce à toutes les échelles du syndicat. C'est alors autant de tensions évitées dû à l'incompréhension du travail syndical fourni par une tendance.

La fluidité de la communication en interne ne peut à l'évidence que passer par une clarification des postes de responsables au sein de la majorité nationale : un flou persiste aujourd'hui sur la responsabilité de cette tendance. Est-elle endossée par un membre de l'équipe statutaire ? Si c'est le cas, ce fonctionnement ne permet pas de discerner l'intérêt particulier de la majorité nationale de l'intérêt général de l'UNEF.

FAIRE DES AGE L'UNITÉ DE BASE DE LA DÉMOCRATIE DANS L'UNEF

REVOIR LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DE NOS SECTIONS SYNDICALES

La démocratie dans nos sections syndicales est freinée par deux paramètres : la coexistence des tendances qui engendre systématiquement des tensions et le gouffre existant entre le bureau national et les AGE concernant les enjeux nationaux du syndicat.

Nous devons au maximum différencier les temps réservés au débat de tendance de l'action militante. Ainsi, les réunions militantes et les assemblées générales d'adhérents trimestrielles doivent être des temps de débats entre tendances et, surtout, doivent réellement avoir lieu.

De plus, nous proposons d'intégrer les AGE dans les commissions du BN. Il devient dès lors logique d'intégrer la notion de mandat de l'AGE pour porter des réflexions locales au niveau national. En revanche nous pensons que le Collectif d'AGE doit être un temps de réflexion sur les campagnes, et la réunion de bureau un temps réservé à l'exécutif. À partir du moment où l'AGE est maîtresse de son emploi du temps, le fonctionnement doit tendre vers le consensus, condition sine qua non de la réalisation d'objectifs communs.

CRÉER DES TEMPS COLLECTIFS COHÉRENTS : DE LA SOLIDARITÉ RÉGIONALE À LA DIRECTION NATIONALE

Dans un contexte de régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, rompons avec l'attitude isolationniste des AGE. Les Coordinations militantes régionales, inscrites dans les statuts de l'UNEF, pourraient permettre aux militant-e-s d'échanger, se convaincre, sur les campagnes à mener selon des problématiques communes entre différentes villes universitaires. Plus encore, ces cadres doivent être mobilisés à deux autres moments : pour l'organisation des week-end de formation régionaux de début d'année et lors des élections étudiantes afin de faire vivre une solidarité régionale.

Par ailleurs, les temps collectifs nationaux doivent être repensés. Commençons par dissocier les cadres de cohésion de ceux de direction. En effet, si une partie des CN doivent être restreints, ils doivent devenir non plus le parlement des tendances, mais celui des AGE. Dans ces cadres de direction que doivent être les CN, nous devons nous évertuer à différencier le rôle des tendances, de celui des AGE, notamment en donnant à celles-ci des espaces tels que des publications communes (ex : Bulletin des AGE) ou des temps d'échange en propre.

Quant aux CN ouverts à tous et toutes ils doivent être cantonnés à des temps de cohésion conjoncturels pour mettre en dynamique tout le syndicat. Ils sont nécessaires en début de grands cycles électoraux, en temps de mobilisation ainsi qu'en début et en fin d'année universitaire.

TRANSCENDRE LE SYSTÈME EN TENDANCE : UNE EXIGENCE D'EFFICACITÉ

REDÉFINIR LES OBJECTIFS ET LES TEMPORALITÉS DU CONGRÈS

Nous ne pourrions transcender le système en tendances qu'en nous attaquant en profondeur au processus de congrès qui, tous les deux ans, régit notre syndicat.

Aujourd'hui, les congrès locaux sont une parodie d'élection étudiante. Pour que les choses changent et que les congrès aient réellement un sens, nous proposons :

- l'éloignement de l'AG de congrès local de la phase de votes.
- l'AG doit servir à voter le texte d'orientation et les statuts de l'AGE.
- Ce texte et ces statuts présentés en AG doivent être le fruit d'une réflexion commune à toutes les tendances présentes.
- Le TO doit comporter des parties amendables par les adhérent-e-s en dehors des accords de congrès conclus entre les tendances.
- Ce texte doit être utile et mis à la connaissance de tous les adhérent-e-s.

De plus, l'Assemblée générale des adhérent-e-s du congrès local doit se positionner sur le texte d'orientation national. De fait, l'orientation arrivée majoritaire à l'échelle nationale deviendra alors la base commune du syndicat et non plus l'orientation particulière d'un groupement d'AGE.

Ainsi, chaque AG de congrès local doit déposer entre un et trois amendements à la base commune, afin de permettre l'implication réelle de toutes les AGE, indifféremment des votes du congrès local.

Le Bureau national sortant serait ensuite chargé de l'examen de tous les amendements. Il éliminera les amendements redondants entre eux et pourra en intégrer directement en cas d'accord des 4/5 du bureau national. Les amendements seront présentés par les AGE qui les ont déposés, lors du Congrès national. Une AGE peut faire un appel au vote contraire si elle le désire. Ensuite les délégués au Congrès national votent sur chacun des amendements proposés. Le texte ainsi amendé par les AGE, et non par les tendances, est soumis au vote du Congrès national.

LE RÔLE UNIFICATEUR DE LA FORMATION

La formation des syndicalistes est primordiale car elle constitue la base de notre force militante. Or dans l'UNEF les formations sont figées dans leur fond depuis des années. Si des efforts ont été faits sur la forme, ceux-ci ne suffisent pas à redéployer les forces de notre syndicat.

Quel rôle voulons-nous donner à ces formations ? A qui s'adressent-elles ? Quand sont-elles données ?

Dans un premier temps, nous devons avoir une base de formations à la pointe de la recherche et du savoir, ce qui nécessite qu'elles soient régulièrement actualisées. En ce sens, le séminaire du bureau national doit être un moment de remise à plat de ces formations et de leur écriture.

En outre, elles doivent, par un système de niveau pour chacune des thématiques, être accessibles à tous les syndiqué-e-s de l'UNEF.

Ces formations peuvent aussi bien être délivrées localement que nationalement. Dans un premier temps, le suivi doit aider l'AGE à organiser ces formations et les introduire dans son rétro-planning. Ensuite, il va de soi que c'est aux militant-e-s, suffisamment autonomes et formé-e-s, d'établir leur propre calendrier et sessions de formations. En effet, si le savoir est une arme, faisons en sorte qu'il soit un bouclier plutôt qu'un glaive que l'on brandit en interne du syndicat.

LAISSER À TOUS LA POSSIBILITÉ DE S'EXPRIMER DANS NOTRE SYNDICAT

Nous insistons fortement sur la formation car elle contribue, pour nous, à faire de notre syndicat un lieu d'émancipation. Nous sommes loin d'avoir atteint cette objectif : force est de constater que les profils militants se ressemblent et appartiennent à la frange d'étudiant-e-s issu-e-s des classes moyennes ou favorisées. Ce sont principalement ces étudiant-e-s qui occupent les postes à responsabilité.

Perméable à la société, l'UNEF reproduit sans cesse les schémas patriarcaux. Notre devoir est d'en avoir conscience, d'identifier ces schémas en notre sein et d'y apporter des solutions concrètes et durables comme le fait de tendre à

la parité femme-homme.

Encore une fois, notre façon de former nos adhérents est fondamentale. Nous ne pouvons faire perdurer un climat de concurrence, qui engendre très souvent le virilisme, dans notre organisation. L'esprit sacrificiel et la culture des objectifs inculqués à nos camarades ouvrent la voie à nombre d'attitudes discriminantes car le but, implicite, n'est pas la réussite collective mais la reconnaissance d'un individu par ses pairs. Sans nous en rendre compte, nous créons une ambiance délétère et violente, prenant source dans la mise en avant de l'exploit du militant ou de la militante "moine-soldat", autrement dit, prêt à tout pour le syndicat.

En outre, les rythmes de notre organisation ne laisse place, pour les militant-e-s à aucune part d'émotivité : il faut être fort-e, solide et savoir laisser de côté les exigences de la vie privée. En permanente confrontation, en élections, en mobilisation, en conseil, en congrès même de notre syndicat, les militants et les militantes doivent tout bonnement être des dur-e-s.

Nous entendons la difficulté pour une organisation progressiste d'admettre que telle est sa réalité de fonctionnement. Pourtant, telle est la réalité de notre fonctionnement. Nous comprenons la nécessité de mettre en place des outils pour régler, dans l'immédiat, ces problématiques. Mais nous pensons que les choses ne changeront véritablement que par une réforme en profondeur de l'environnement qu'on offre aux militant-e-s. Un maximum de cadres de libération de la parole doivent voir le jour à toutes les échelles du syndicat.

Enfin, il faut que nous sachions trouver des réponses fortes face aux actes de discriminations et d'oppression qui ont cours dans notre syndicat. Face aux paroles sexistes, racistes, homophobes, nous devons faire preuve de pédagogie afin de dépasser, au sein du syndicat, les rapports de domination qui existe dans le reste de la société. Cette pédagogie doit viser à une compréhension collective des oppressions subies afin de mener les combats contre l'ensemble des comportements oppressif dans l'enseignement supérieur.

UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ACCESSIBLE ET ÉMANCIPATEUR

Depuis les années 90, nous assistons à une offensive brutale du patronat visant à rompre le compromis qui existait entre le monde du capital et le monde du travail. Ce processus prend des formes très différentes et pourtant réellement complémentaires : absence de revalorisation des salaires, licenciement abusif, chômage de masse, désinvestissement dans les services publics, casse du Code du travail, etc. Mais d'autres versants de cette offensive sont plus sournois : on abandonne la vision collective de la formation au profit d'une vision plus libérale, qui considère la formation comme un investissement individuel. Nous nous endettons pour mieux nous vendre sur le marché du travail.

La responsabilité historique de l'UNEF est de battre en brèche ce pan précis de la libéralisation de la société pour imposer la formation comme un droit collectif, un bouclier contre le chômage de masse. Pour cela nous disposons de deux éléments majeurs, que sont l'état et plus largement le service public et la sécurité sociale.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ESR POUR TOUS ET TOUTES

ÉTUDIANT-E : DES MULTIPLICITÉS DE PARCOURS DE VIE, MAIS UN SEUL INTÉRÊT DE CLASSE

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est un lieu déchiré par ses contradictions : entre de l'émancipation intellectuelle, l'ESR est tout aussi bien celui de la reproduction sociale et des inégalités.

Depuis les années 70, on assiste à une massification continue de l'enseignement supérieur. Certes, le nombre d'étudiant-e-s en France va croissant mais tous les néo-bachelier-e-s n'entrent pas dans la formation supérieure et tous et toutes n'y réussissent pas. Ce qu'on appelle donc le phénomène de démocratisation n'a pas eu lieu : les classes favorisées restent celle qui réussissent le mieux et qui sont les plus diplômées. Pour preuve, seuls 7.8 % des étudiant-e-s accédant au Master sont des enfants d'ouvrier-e-s.

En outre, cette sélection est encore plus prégnante chez les étudiant-e-s issu-e-s de l'immigration : si en moyenne en France 18 % de la population

est diplômé à bac+3, ils ne sont que 8 % chez les étudiant-e-s originaires d'Algérie et 6 % des pays du Sahel. Au delà de son aspect social, la sélection à l'université est aussi le reflet d'une véritable ségrégation raciale qui opère dans la société française.

Autre parcours spécifique : celui des étudiant-e-s étranger-e-s. Ils représentent près de 41.5% des doctorants inscrits dans les écoles doctorales françaises. Pour autant, ils et elles doivent faire face à nombre de discriminations sur leur lieu d'études. Notre service public ne peut plus jouer le jeu de la division entre les étudiant-e-s : toute personne inscrite dans l'enseignement supérieur doit avoir accès aux mêmes droits, que ce soit les bourses, le logement, la restauration ou la culture. Et, nous ne le répèterons jamais assez : une carte étudiante = une carte de séjour. La carte de séjour pluriannuelle, inscrite dans la loi, doit désormais être mise en application car il faut en finir avec l'angoisse des préfectures qui, sans ciller, renvoient des étudiant-e-s dans leur pays, pour x ou y raison.

En outre, nous demandons à ce que le CROUS se charge de l'accueil des étudiant-e-s étranger-e-s et non plus Campus France, institution intergouvernementale qui oriente de manière forcée ces étudiant-e-s et joue principalement un rôle de filage. Nous mènerons des batailles unitaires avec l'ensemble des associations dans et en dehors de l'université pour que les réglementation concernant le séjour en France soient assouplies, pour que cesse les discriminations selon le pays d'origine, pour que tous aient les mêmes armes en main pour réussir ses études.

Dans le même temps, notre système éducatif continue à perpétuer une orientation genrée à l'université, avec une prépondérance d'étudiantes dans les filières de lettres et sciences humaines, qui, couplé à l'absence dans les écoles d'ingénieur ou dans le domaine des sciences appliquées revient à valider la division genrée du travail. Ainsi en tant que syndicat sectoriel, nous devons être le fer de lance de l'égalité d'accès aux études, c'est véritablement faire avancer le combat de l'égalité dans l'ensemble de la société, tout en étant attentif à ce qu'ils ne subissent pas plus d'oppressions au sein même de l'université.

IMPOSER UN PLAN DE RELANCE DU SERVICE PUBLIC DE LA PROTECTION SOCIALE

Construire une université réellement au service des travailleurs et travailleuse demande que ceux-ci soient protégé-e-s durant la période d'études. Un véritable plan de relance dans le domaine de la protection sociale s'impose donc pour sortir un maximum d'étudiant-e-s du marché privé, que ce soit en terme de santé, de logement ou de restauration.

Ce plan s'organise en trois volets. Le premier prévoit une réforme structurelle du CROUS et de ses attributions.

Dans un premier temps, il s'agit d'étendre ses compétences au domaine de la santé, domaine qu'il n'a pas du tout à sa charge aujourd'hui.

Ensuite, le réseau des oeuvres doit être le partenaire privilégié et prioritaire de l'enseignement supérieur en terme de logement et de restauration. L'augmentation permanente du nombre de marchés publics-privés remet en cause l'accès à ces services à des tarifs sociaux. Tout cela doit s'accompagner d'une hausse significative des budget et du plafond d'emplois des CROUS.

Enfin, le lien entre le CROUS et le CNOUS (Conseil National des oeuvres universitaires et sociales) n'est pas satisfaisant. Le Conseil n'est ni plus ni moins qu'une chambre d'enregistrement du ministère. Or, il doit être une instance décisionnaire, comprenant en son sein davantage d'élu-e-s étudiant-e-s. Il doit aussi étudier l'ensemble de l'offre tarifaire sur les CROUS pour s'assurer que ceux-ci proposent des tarifs sociaux.

Le deuxième volet de ce plan doit être la reconquête progressive de la part financée par l'état dans les produits tels que le restaurant universitaire (RU), le logement et l'offre culturelle, avec un encadrement strict des prix pour que jamais ils ne s'approchent du prix dans le privé.

Le troisième volet concerne le nombre de places en résidences universitaires et en RU. Comme nous le disions, le nombre d'étudiants augmentent et l'Etat doit s'assurer d'un financement correspondant pour que tous et toutes puissent être usagers de leur service public. Des plans de construction de cités universitaires et de RU doivent être lancés de manière significative.

C'est à l'UNEF de proposer une feuille de route pour mener à bien cette politique de protection sociale des étudiant-e-s. Le redéploiement de Crédit d'impôt compétitivité emploi qui coûte chaque année 1 % du PIB français soit 48 Milliard d'euros, pourrait contribuer au financement. En outre, nous

avons pour rôle de nous appuyer sur l'expertise locale des AGE et unifier ces problématiques autour d'une campagne commune, notamment lors des élections CROUS. Il reviendra ensuite à nos élus de batailler pour la mise en place de nos revendications.

LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN CONQUIS SOCIAL D'AVENIR

In fine, la notion de travailleur et travailleuse en formation repose sur le système de sécurité sociale solidaire. Une œuvre immense, créée en à peine 18 mois qui puise sa source dans la volonté de développer des droits nouveaux. Construit sur un principe d'unicité - universalité des bénéficiaires, unicité des cotisations, uniformisation des prestations - la sécurité sociale ancre son fonctionnement dans la cotisation sociale prélevée sur la richesse créée par le travail. Ces cotisations sont mutualisées pour répondre aux besoins sociaux des travailleurs et travailleuses. On cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Cette sécurité sociale est un véritable amortisseur aux crises des capitaux, car ne subit aucun prélèvement de la part de l'Etat ou des banques. Pour Unité & Action Syndicale cette idée est constitutive de notre projet de mis en protection des étudiant-e-s. L'accélération du progrès technique et des moyens de production ont créé un besoin nouveau, celui de la formation. Or, dans le même temps, les capitalistes ont créé un nouveau risque, le chômage de masse.

Nous imaginons notre statut social en cohérence : il y a d'une part le plan de relance de la protection sociale dont le financement revient à l'Etat et, d'autre part, l'allocation sociale du travailleur en formation qui revient à la sécurité sociale. Nous avons conscience de la portée réellement révolutionnaire de notre proposition et sommes convaincus que celle-ci doit se construire en cohérence avec l'ensemble des organisations syndicales.

Parce que nous travaillons dans un environnement contraint nous appellerons à la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale, tout en sachant qu'il faut néanmoins se battre pour l'unification des caisses autour d'une gestion unique de la sécurité sociale.

Pour financer cette caisse dédiée à la formation, des solutions existent :

- La bataille pour une augmentation des salaires, traitements, allocations, pensions et retraites qui alliée à un essor de la formation permettra un progrès d'efficacité productive, tout en combattant pied à pied les politiques d'austérité qui freinent la demande et donc les revenus de la sécurité sociale.
- Soumettre à cotisation sociale les revenus financiers, véritables cancers de l'économie et qui ont provoqué la crise économique que nous traversons encore aujourd'hui, et qui représenterait en 2013 près de 326,3 milliards d'euros et qui ne sont aujourd'hui que très peu taxés.

UNE AIDE UNIQUE, UNIVERSELLE ET MODULABLE

Ce volet financier nous le voulons sous la forme d'une allocation universelle, et accessible à tous ceux et celles bénéficiant d'une inscription universitaire ou relevant de l'enseignement supérieur. Elle sera calculée sur les revenus propre de l'étudiant-e ; il sera donc obligatoire de créer une déclaration d'impôt individualisée pour chaque étudiant-e. Cette allocation pourra être modulable selon les pensions perçues par l'étudiant qui seront soumis à cotisations, mais aussi selon les zones géographiques où habite l'étudiant-e, car les besoins ne sont pas les mêmes que nous habitons au Havre ou à Paris. Cette aide comme nous l'indiquions plus haut doit être réfléchi en cohérence avec un service public permettant de répondre à la majorité des besoins.

Cependant nous ne sommes pas dupes, ouvrir un nouveau droit de cette ampleur ne pourra se faire qu'en cohérence avec l'ensemble des syndicats de travailleur-euse-s de ce pays. Il nous faudra donc dans les prochains mois nous mettre au diapason des revendications sur la sécurité sociale professionnelle portée par nos partenaires et oeuvrer ensemble pour gagner ensemble les conquits sociaux du XXIe siècle.

UN NOUVEAU DÉFI BUDGÉTAIRE

Le quinquennat de François Hollande aura fait perdurer l'impasse budgétaire des universités. Impasse qui consiste à sous-estimer les déficits chroniques des universités, à ne pas prendre suffisamment en compte ni le départ à la retraite des personnels ni l'augmentation continue des effectifs étudiants. Impasse qui consiste à injecter à la marge des crédits supplémentaires dans les universités sans permettre à celles-ci de fonctionner correctement. Impasse qui consiste à perpétuer depuis 2007 un financement sur les compétences des établissements et non sur leurs besoins, tout en laissant à ces derniers le soin de trouver environ 20% de leur budget global.

Ce mode de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche répond à deux objectifs des logiques libérales. D'une part, il s'agit de faire un enseignement supérieur à deux vitesses, avec d'un côté les formations poubelles et peu qualifiantes et de l'autre les formations d'élites, visibles à l'international. D'autre part, il s'agit de différencier l'enseignement technique ou de proximité qui répond aux besoins du bassin économique local en manque de main-d'œuvre intermédiaire de l'enseignement supérieur d'excellence qui, comme le disait Mme Fioraso, ministre de l'ESR en 2013, "nous permettra d'avoir une équipe de France à l'export, et par là même de renforcer la compétitivité de notre économie".

L'accès de tous et toutes à la formation de son choix est un principe mis à mal par l'austérité budgétaire. Que le "problème" tente d'être réglé par l'orientation ou par la sélection, l'issue est la même : nombre d'étudiant-e-s se retrouvent dans des formations par défaut, faute de place suffisante ou faute à un élitisme ambiant qui décourage les bachelier-e-s pro ou techno de s'inscrire dans des filières généralistes de l'enseignement supérieur.

Non, la solution d'avenir n'est pas d'orienter toujours plus jeune. Non, la solution d'avenir n'est pas de rediriger les étudiant-e-s vers des filières moins "bouchées" que sont le droit, la psychologie, médecine ou STAPS. Il s'agit de mettre les moyens humains et financiers nécessaires à l'accompagnement de tout un chacun dans le choix de ses études et surtout de déconstruire les clichés liés à chaque baccalauréat et à chaque formation. Il s'agit aussi d'accompagner les bacs pro et les bacs technos dans leur première année universitaire et non de leur faire entendre début septembre qu'ils ne réussiront pas. Il s'agit de sortir la gestion de l'orientation des régions et d'en faire un service déconcentré de l'Etat sur les territoires. En somme, il s'agit de permettre à tous et toutes d'être réellement informé-e-s sur les possibilités d'études, d'être accompagné-e-s par du personnel spécialisé et de faire de l'orientation un fondement du droit commun à la formation et non plus un outil du capitalisme qui perçoit les étudiants et les étudiantes comme de la marchandise à rentabiliser.

L'UNEF ne peut se contenter de simplement demander davantage de budget. En réalité, c'est le mode de financement de notre service public qu'il faut revoir à la base. Il faut mettre fin aux financements par appel à projet ne valorisant que l'excellence et ne récompensant qu'un nombre extrêmement réduits d'établissement pour des sommes souvent faramineuses. Il faut que nos gouvernements revalorisent les formations de proximité des universités publiques et créent un véritable cadrage du diplôme. Il faut que nous nous battons contre le transfert d'argent public vers les établissements privés tels que les universités catholiques. Enfin, notre syndicat doit s'engager dans une bataille idéologique inflexible sur le fait de mettre un terme à la soumission de notre enseignement supérieur aux exigences du patronat et de l'économie libérale.

UN SERVICE PUBLIC DE L'ESR ÉMANCIPATEUR

L'UNIVERSITÉ DES SAVOIRS ET DES SAVOIRS FAIRES : DES FORMATIONS CONNECTÉES À LA RECHERCHE

Pour nous, l'université de demain devra être l'université des savoirs et des savoirs faire sans différenciation entre les formations pratiques et les formations théoriques. Nous croyons en un ESR émancipateur pour tous et toutes, dont les formations sont toutes connectées à la recherche. Aujourd'hui, notre milieu est écartelé : des formations en BTS, publics ou privés, aux formations universitaires, publiques ou privées, en passant par les IUT et les écoles, les étudiant-e-s sont réparti-e-s aux quatre coins des villes étudiantes et vivent une réalité profondément différente.

Il y a donc urgence à rapatrier les formations vers les universités publiques, pour que tout le monde soit logé à la même enseigne et bénéficie des mêmes droits. Il faut en finir avec l'idée qu'une formation courte doit nécessairement être déconnectée de la recherche et ne consister qu'en de l'enseignement pratique et non théorique, comme c'est le cas pour les BTS.

La spécificité de l'enseignement supérieur est pourtant là : les laboratoires se complètent avec les salles de cours. Ce fait nécessite pour le moins que le budget investit dans la recherche soit conséquent. Or, l'inverse se produit. Comme nos formations, on fait de la recherche un élément rentable : on investit dans les sciences utiles au bassin économique local et délaisse les autres. Les intérêts du patronat deviennent donc un critère de recherche, plus que le progrès social. Cette priorisation impacte jusqu'aux doctorant-e-s : si ta recherche est compétitive, ta thèse a de grandes chances d'être financée par l'école doctorale. Si elle ne l'est pas, attends-toi à être précaire.

MIEUX QUALIFIER, MIEUX FORMER

Les logiques libérales appliquées dans l'enseignement supérieur ont introduit comme caractéristique identitaire de nos études l'offre de formation à la carte et l'individualisation du diplôme, inégalitaire sur le territoire.

L'enjeu fut double : sortir toujours plus les formations de l'université publique et d'instaurer l'autonomie pédagogique dans les établissements.

En conséquence, notre enseignement supérieur se compose aujourd'hui en une myriade de parcours, plus ou moins longs, plus ou moins professionnalisants, plus ou moins financés par l'argent public. Ainsi en 1966, on crée les Instituts Universitaire et Technologique (IUT) pour que le patronat du bassin local trouve la main d'oeuvre qui lui manque. Six ans plus tôt, on créait de Brevet de Technicien Supérieur, implanté sur les lycées et accueillant les bacs technologiques. D'année en année, le nombre d'écoles privées augmente sur notre territoire, faisant concurrence au public, accaparant les étudiant-e-s issu-e-s des milieux les plus favorisés.

En parallèle, l'autonomie pédagogique devient la norme. Quelque soit la formation suivie, elle n'est jamais identique d'un établissement à l'autre. Les parcours et les options à suivre en licence forcent les étudiant-e-s à composer eux-mêmes leur formation. Ils et elles ne sont plus protégé-e-s, sur le marché du travail, par un diplôme national, uniforme sur le territoire. Ce procédé est un réel frein à l'insertion professionnelle : il faut que nous ayons choisi le parcours, les options, les stages correspondant le plus à l'emploi auquel nous souhaiterions postuler quelques années plus tard. Chaque formation ayant son contenu propre, il faut principalement espérer être bien tombé et que notre parcours correspondra aux exigences du patronat.

Pour cette raison, nous demandons la mise en place du cadrage national du diplôme : pour une même formation, le contenu, ainsi que sa qualité et son niveau, doivent être les mêmes sur l'ensemble du territoire.

Cela suppose sans nul doute que les financements de l'Etat, qui correspondrait à 100% du budget global, serait attribué selon les besoins et non selon les performances des établissements. De même, pour que le contenu soit uniforme, la pédagogie doit l'être partout.

Il va s'en dire que ce processus détruit profondément le sentiment de commun entre tous les étudiant-e-s, isole les plus précaires et réduit, de ce fait, le recours à l'action collective. L'étudiant-e n'est pas considéré-e comme un travailleur ou une travailleuse en formation, mais plus comme un agent économique qui investit rentablement dans sa formation comme on investirait en bourse.

Par ailleurs, l'austérité budgétaire à laquelle nous faisons face influe sur la pédagogie pratiquée dans l'ESR : les enseignant-e-s chercheur-se-s et professeur-e-s d'université sont de plus en plus remplacé-e-s par des PRAG, à savoir des personnels enseignants du second degré affectés dans le supérieur. Ne pratiquant pas la recherche, ces personnels coûtent moins cher aux universités. En outre, la séparation en CM et TD est de moins en moins nette sur le plan pédagogique. Le manque d'enseignant-e-s et de salles de cours est criant, obligeant les établissements à pratiquer CM et TD péle-mêle, sans cohérence, et avec, chaque fois, un nombre d'étudiants trop élevés pour permettre une pédagogie différenciée et réfléchie.

Selon nous, les CM doivent servir à la théorie disciplinaire, actualisée par les dernières découvertes scientifiques. Quant aux TD, ils constituent la mise en application de cette théorie, en petits groupes pour que le savoir ne soit pas qu'un objet hors-sol.

Les enseignant-e-s devront être rattaché-e-s de manière permanente à un École Supérieure du Professorat et de l'Éducation dans laquelle ils recevront des formations sur les sciences de l'éducation, à la pointe de la recherche sur cette discipline. Ces formations serviront à cadrer les usages des nouvelles technologies pour que le numérique soit effectivement un support utile à tous les étudiants sans être ni un fardeau ni un supplétif bas de gamme à l'enseignement en classe.

Enfin, il est temps de dépasser la division entre formation initiale et formation continue. Notre action doit au contraire tendre à fluidifier le processus de reprise d'études pour permettre au maximum de travailleurs de compléter leur formation, sans avoir à payer des frais d'inscription exorbitants.

REPOLITISER NOS CAMPUS POUR FAIRE REVIVRE LA CONSCIENCE COLLECTIVE

Les universités ne sont pas des lieux neutres. Elles ont longtemps été le coeur de débats politiques et de mobilisations. Haut lieu de formation et

d'émancipation des futurs travailleurs, le monde universitaire a longtemps été un terreau de remise en question et de critique de la société.

Aujourd'hui pourtant, force est de constater que nos universités se sont aseptisées. La démocratie étudiante est un écran de fumée. Le nombre d'élus étudiants en conseil est ridicule et, bien souvent, il est intégralement à la charge des organisations étudiantes de communiquer sur les enjeux électoraux.

En outre, la multiplicité des formations et des établissements d'enseignement supérieur, qui ont rendu le diplôme individuel et concurrentiel, ont contribué à la destruction de la conscientisation du milieu étudiant, de l'idée de commun. La chacun pour soi prend une place prépondérante sur nos campus, tout autant que la banalisation de la précarité : devenus lieux de passage et de course aux diplômes, les campus sont peuplés d'étudiants prêts à être précaires pour être diplômés. L'angoisse de l'avenir fait que chacun se fige sur les difficultés à très court terme, tels que réussir les partiels.

Notre syndicat, par sa présence sur l'ensemble des lieux d'études, doit permettre de réintroduire les débats concernant nos études et notre avenir. Mais notre présence ne peut suffire. Il faut aussi que les établissements deviennent des réels lieux de vie, réappropriés par ceux et celles qui les composent. Nous sommes toujours plus dépossédés de nos lieux d'études et ceux-ci prennent étrangement la forme de nos lycées. De la salle de TD à la présidence ou la direction de l'établissement, l'exercice démocratique doit être mis en oeuvre pour que l'étudiant ou l'étudiante ne soit pas considéré comme un inférieur hiérarchique du professorat mais comme un colocataire d'un lieu de transmission et de production de savoirs.

CAP SUR L'UNEF DES 60 000 ADHÉRENTS : POUR UN PLAN DE RESYNDICALISATION DES CAMPUS

Le modèle de l'UNEF des années 90, basé sur une armée de militants professionnels ultra-politisés est aujourd'hui à bout de souffle. À l'image du reste de la société, le milieu étudiant est de plus en plus dépolitisé et nos sections syndicales se sont recroquevillées sur les filières de lettres et de sciences humaines. L'apport d'un discours national unique ne convainc plus, et se révèle incapable d'entraîner massivement les étudiants dans l'action. Il nous faut refonder à la fois le rapport du Bureau National aux sections locales et notre manière de mener nos campagnes, pour aller vers des sections locales autonomes, ramifiées et expertes de leur milieu.

L'UNEF, LE SYNDICAT ÉTUDIANT

Notre syndicat est agité d'un débat : sommes-nous une organisation de jeunesse ou un syndicat étudiant ?

Cette question mérite que nous reposions les bases. Oui, les jeunes existent et, oui, ils représentent le terrain fertile d'expérimentation des politiques patronales qui cassent les protections collectives. Si le lot commun des jeunes s'avèrent souvent être le sous-emploi et la souffrance au travail, ne nous trompons pas, ils ne sont pas une classe sociale uniforme. En formation, en apprentissage, en emploi, privé d'emploi, ce sont autant de situation que peuvent connaître les jeunes et, par conséquent, autant de revendications et aspirations que nous ne pouvons unifier uniquement sous la bannière de l'âge. En cela, nous ne pouvons être une organisation de jeunesse.

Nous sommes un syndicat étudiant. Nous organisons les travailleurs et travailleuses de demain actuellement en formation. La formation est plus que jamais une étape nécessaire du processus de production. C'est donc une grave erreur que de considérer l'étudiant d'abord par sa tranche d'âge avant de la considérer par sa classe sociale et par la place qu'il occupe dans la société.

Nous entendons donc sectoriser notre action syndicale, la délimiter aux seuls travailleurs et travailleuses en formation, tout en œuvrant ardemment pour que la formation soit le droit commun. En faisant le choix efficace de n'organiser que les individus avec qui nous partageons le quotidien, nous refusons tout autant les tentations de corporatisme ou de jeunisme.

ACCEPTER LA STRUCTURATION SYNDICALE COMME UNE SCIENCE

LE CHANTIER DE LA SYNDICALISATION

Il est temps de l'admettre, nous n'avons pas oeuvré, ces deux dernières années, au chantier de la syndicalisation. Nous ne nous sommes pas renforcés sur les mobilisations, pas même pendant la Loi Travail, et nous n'avons pas su sortir de l'automatisme des temps de chaînes d'inscriptions, pourtant en déclin sur le territoire. En conséquence, on assiste à la chute du réflexe d'adhésion et donc, du nombre d'adhérent-e-s dans l'UNEF.

À Unité & Action syndicale nous proposons qu'à l'occasion du congrès, nous puissions collectivement adopter un plan d'adhésion, basé sur l'expertise des AGE. De cette expertise, nous dégagerons les besoins et objectifs de syndicalisation. Des échanges réguliers sur les objectifs chiffrés et sur les méthodes de syndicalisation devront avoir lieu entre les tendances. Aujourd'hui, la méthode prescrite pour l'adhésion est l'argumentation en 3 minutes, méthode qui nous a conduit à durablement négliger notre lien à l'adhérent. Ainsi nous pensons que sur les AGE il est grand temps de redonner une plus-value à l'adhésion, à travers la mise en place de service à l'étudiant ou d'initiatives qui rendent intelligible notre action auprès de tous et toutes.

ACCEPTER DES STRUCTURES SYNDICALES DÉCENTRALISÉES

Mais adhérer ne suffit pas, il convient par la suite de pouvoir libérer la parole et de mieux distribuer les responsabilités sur les différents sites qui composent un campus. Notre modèle de structuration actuel, basé sur peu d'individus devant endosser un grand nombre de responsabilités est non seulement dépassé mais aussi complètement contre-productif. Aliéné-e-s par le moule rigide de l'UNEF, nos militant-e-s peinent à s'adapter aux différents groupes sociaux qui évoluent sur nos campus. Si nous voulons être audibles, nous devons être en capacité d'interagir avec chacun de ces groupes. Cela ne peut passer que par la mise en responsabilité de davantage d'individus, aux profils variés, et par la multiplication de nos approches du milieu étudiant.

À cet effet, les comités d'action syndicale (CAS) doivent être généralisés. Trop de nos AGE en sont dépourvus, parfois même sur les facs de lettres. Pourtant, les résultats en deux ans de construction de nos CAS sont aujourd'hui sans contestation possible ; ils nous ont permis d'être autrement plus précis dans le ciblage des étudiants proches du syndicalisme et de déployer de nouvelles manières de militer. La structuration en référents d'amphi et de TD, est aussi très efficace. Relais du syndicat, ces référents nous permettent d'anticiper les problématiques et de mieux ressentir l'impact de notre action dans le milieu étudiant.

Nous devons reconstruire des bastions. Force est de constater qu'aujourd'hui, trop nombreuses sont les universités ou UFR où nous n'existons pas. En outre, nous ne pouvons plus nier que le monde étudiant évolue et, par conséquent, la diversité des profils. Les formations du supérieurs tels que les BTS, les classes préparatoires ou encore les licences professionnelles sont de véritables déserts syndicaux et constituent de fait une zone de non-droits. Il en va de même des écoles publiques que nous n'investissons jamais. Le monde de l'ESR est divers et la forme que prend actuellement notre structuration, ultra concentrée et centralisée, empêche tout maillage territorial de notre action. Rendons l'UNEF accessible et compréhensible par tous et toutes pour qu'elle puisse remplir son rôle historique de syndicat étudiant.

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE NOS CAMPAGNES

Recruter plus largement et donner les clés de la structure ne suffira malheureusement pas. Pour amener un bouleversement salutaire dans l'organisation, il nous faudra également changer notre manière d'approcher nos campagnes militantes.

Quand allons-nous nous rendre compte que le tract inchangé depuis des années, identique sur toutes les facs et jamais diffusé dans le cadre d'une dynamique locale et selon la stratégie de l'AGE est une technique purement inefficace ?

La campagne "parapluie" que nous appelons de nos vœux vise à optimiser le rôle du bureau national qui aura pour rôle de produire une charte graphique, une plateforme revendicative, des slogans unifiants, des kits de formations à reproduire sur les AGE et un suivi de campagnes. Aujourd'hui, le bureau national a tout pouvoir sur la ligne militante : il produit aussi bien le fond de nos campagnes que la forme des tracts. C'est aussi lui qui élabore le calendrier militant sur toutes la France et qui décide de ses modifications de dernière minute.

Nous voulons remettre l'AGE au centre. C'est à elle que devrait revenir la tâche de réaliser le matériel militant. C'est son rôle de décliner localement les

revendications de l'UNEF portées nationalement. Ce procédé semble d'autant plus évident que les militants locaux sont les plus experts de leur milieu et des problématiques spécifiques de ce dernier. C'est une façon aussi de former nos équipes car, à force de ne rien déléguer, le bureau national engendre des sections locales dépendantes et donc peu réactives. Cette approche permet aussi de décharger la commission communication nationale de l'UNEF, souvent débordée par l'accumulation de tâches, et donc moins pertinente.

Notre manière ultra standardisée de mener campagne gangrène notre organisation. Nos tracts doivent être simples, véhiculer une idée simple et être travaillés localement pour qu'ils correspondent au milieu qu'ils touchent. Les matériaux plus complexes doivent alors faire l'objet de plus de soin pour devenir des revues, des brochures ou ou des newsletters.

Il est aussi temps que nous réintégrions la culture de l'affichage. Clé de notre visibilité, l'affichage ne peut être remis en question faute de moyens financiers.

Enfin, il est clair que, comme beaucoup d'organisation syndicale, nous avons du mal à nous adapter aux réseaux sociaux. Or ils représentent un outil essentiel pour parvenir à toucher le plus grand nombre ainsi que des profils étudiants variés. Nous ne pouvons nous passer de diversifier notre approche du milieu étudiant, que ce soit par les outils ou par la forme utilisés. Estampiller toute information du logo UNEF peut, malheureusement, nous couper d'une part importante d'individu. Avec plus de souplesse et plus de subjectivité, nous donnerons une image de nous moins sectaire et plus ouverte à l'autre.

Mais c'est l'outil numérique dans son ensemble qu'il faut que nous intégrions : les pages web des AGE ne doivent pas seulement être créées. Elles doivent être nourries et diffusées largement. Il est aussi temps de réfléchir à la création d'une application gratuite de l'UNEF sur laquelle les étudiant-e-s pourraient nous contacter sur un problème qu'ils rencontrent et l'application les renverrait vers sa section syndicale. Cette application pourrait aussi envoyer des alertes aux étudiant-e-s sur l'actualité de leur université ou du monde universitaire en général (mobilisation, élections, problèmes divers dans une filière, etc.)

ÊTRE HÉGÉMONIQUE

Nous renforcer, aussi bien par notre nombre d'adhérent-e-s que par notre rapport de force, exige de nous d'être hégémonique dans le milieu étudiant. Pour cela, il s'agit de nous structurer au delà des lieux d'études, d'être en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESR et d'être en capacité de combler les failles de notre service public en donnant naissance à des coopératives.

Les cités universitaires devraient être de réels lieux de vie étudiante. Or, on constate que bien souvent elles ne consistent qu'en des dortoirs à bas prix : peu de salles de vie et d'études, vétustes, elles offrent une image morne que les étudiant-e-s s'empressent de quitter après leur première année d'études.

Par la création de structures telles que les Fédération d'étudiant-e-s en Résidence Universitaire (FERU), nous pourrions mener un vrai travail syndical et associatif sur ces lieux de vie. Trop souvent, nous avons considéré ces structures comme secondaires. Pourtant, elle nous aiderait à renforcer le syndicat au quotidien mais aussi lors des élections étudiantes où nous envoyons plusieurs dizaines de militant-e-s faire du porte à porte dans un temps restreint. Cette façon d'aborder les étudiant-e-s, traditionnelle à l'UNEF, est particulièrement contre-productive : demandant beaucoup d'énergie, elle rapporte au final peu de votant-e-s, peu d'adhérent-e-s et peu de militant-e-s. Cette méthode ne nous permet pas non plus de mener un projet syndical sur le long terme dans les cités universitaires.

Il en va de même pour notre approche des autres acteurs de l'ESR tels que les associations ou les syndicats professionnels. Notre lien avec eux est généralement sporadique, voire clientéliste. Nous contactons les associations au moment des élections ou des congrès pour qu'elles nous apportent leur soutien mais nous ne montons jamais de réels projet étudiants avec elle. Or, si nous souhaitons contribuer à l'animation des campus, que ce soit par des actions culturelles, politiques ou syndicales, nous ne pouvons prétendre être les seuls à mener ce travail et à le faire bien. Les associations doivent être nos alliées et être respectées comme tel.

Enfin, organiser des services aux étudiant-e-s par le biais de coopératives permettrait d'aider un grand nombre d'entre eux et d'entre elles. Sur plusieurs de nos sites nous avons déjà mis à disposition des micro-ondes, à nos frais, pour permettre aux étudiant-e-s de réduire leur budget "alimentation". Mais cela ne saurait suffire. Les imprimantes gratuites dans les universités appartiennent au passé, ainsi que la mise à disposition de matériel de reliure pour les dossiers, rapports, mémoires, etc. Les étudiant-e-s se dirigent aujourd'hui en magasin,

Les signataires

ce qui constitue aussi bien une contrainte logistique qu'une contrainte de coût. C'est un travail de long terme qu'il faut mener pour monter de telles structures. Mais n'oublions pas que ces dernières permettraient aussi d'auto-financer les AGE : l'investissement est certes lourd mais ce projet augmenterait significativement notre nombre d'adhérent-e-s.

RÉINTRODUIRE LE RÉFLEXE DE MOBILISATION DANS LE MILIEU ÉTUDIANT

HARMONISER L'ARTICULATION ENTRE DÉFENSE INDIVIDUELLE ET BATAILLES COLLECTIVES

Ces dernières années, l'UNEF a remis la défense individuelle des étudiant-e-s au coeur de ses préoccupations. Considérant que nous n'arrivons pas à capter une part suffisamment importante des problèmes ni à capitaliser sur nos actions de défense, la direction de l'UNEF a choisi en 2015 de réformer ce pôle syndical.

Mais cette réforme a malheureusement conduit à voir la défense individuelle comme un temps de campagne et non comme un élément identitaire et structurant de notre syndicat. Pour preuve, en janvier dernier, notre direction a sorti une campagne de défense individuelle plutôt que de lancer une campagne sur la baisse du nombre de places en M1.

Selon nous, développer et communiquer sur la défense individuelle ne suppose pas d'en faire un sujet de campagne recensant tous les problèmes potentiels que les étudiant-e-s pourraient rencontrer. Il s'agit d'en faire une action du quotidien, autour de laquelle on mobilise une logistique humaine importante. Nous devons être une référence pour tous les usagers de l'ESR et instaurer le réflexe syndical dans notre milieu, surtout quand il s'agit d'être défendu.

En outre, à cause d'un système de campagne trop rigide, l'UNEF a bien du mal à passer du problème individuel à la défense, et donc la bataille, collective dans un calendrier à long terme. C'est pourtant de cette manière qu'on arrache des victoires locales. En réalité, ce mode de fonctionnement sur la défense individuelle qui aboutirait à des mobilisations et victoires collectives n'est possible que dans le cadre d'une réelle autonomie des AGE. Les calendriers des AGE doivent être pensés par les militant-e-s en cohérence avec leurs problématiques locales et le calendrier national. Pour preuve, l'obtention de l'aide à la recherche du premier emploi, issue d'un vrai rapport de force, a été occultée car nous n'avons pas su transcrire cette avancée dans la continuité d'une mobilisation où le syndicat a été omniprésent.

LAISSER LA PLACE À CEUX QUI SE MOBILISENT

L'autre grande leçon de ces deux dernières années et notamment de la mobilisation sur la loi travail est que nous sommes décidément trop rigide dans notre approche des mobilisations. Notre peur d'être écartés ou de ne pas être assez visible pendant la mobilisation nous a amené à sous-estimer l'importance des comités de mobilisation et la manière dont nous agissons avec eux. En effet dans de trop nombreux cas nous n'avons pas su ramener à nous cette frange mobilisée des étudiant-e-s parce que nous préférons avoir raison plutôt que de travailler au compromis. Or, nous nous sommes rendus compte durant la Loi Travail que les comités de mobilisation sont encore un biais utile pour rassembler au delà de nos rangs. Dans ce sens, nous avons proposé à de très nombreuses reprises la création de comité d'étudiant-e-s de master, pour faire en sorte que les principaux intéressés puissent s'approprier un cadre neutre dans lequel le syndicat apporte tout son savoir technique.

CORDIER Florian, Membre de la Commission de Contrôle, Paris VIII
DUCHÊNE Chloé, Élu CNESE, Angers
VALENTE FERNANDES Alexandre, Membre du BN, Angers
DANNELY Cyril, Membre du BN, Lille
BAL Floryane, Membre du BN, Elu CFVU, AMU
MORÉAU Thibaud, Membre du BN, CNOUS, Limoges
JUSTE Louis, Membre du BN, AMU
VIDAL Stéphane, Membre du BN, Angers
PERON Maurine, Présidente d'AGE, élu CA université d'Angers, élu CA UBL, Angers
GUERINEAU Emma, Secrétaire Générale d'AGE, élu CFVU, élu CAC UBL, Angers
GUIHARD Benoit, Trésorier d'AGE, Angers
PRIOUL Steven, Responsable Vie Financière, élu CA CROUS, Angers
BOUQSIM Mehdi, Elu au CA de l'Université d'Angers, Angers
SCHNEIDER Lucas, Responsable de Tendances, AMU
MINASSIAN Marie Alice, Militante, AMU
CELCE Tao, Président d'association, AMU
BARDZAKIAN Mathilde, Militante, AMU
LOEUILLETTE Stanislas, Responsable de tendance, Amiens
DEFFONTAINES Léon, Militant, Amiens
THELLIER Margaux, Elue CA CROUS, Amiens
CAUBERGH Florian, Militant, Amiens
JOUIN Solen, Responsable de tendance, élu CFVU à l'UBM, Bordeaux
FOURNIER Samuel, Responsable du CAS Science et Technologie, Bordeaux
DAGNEAU Kevin, Elu au CA de l'UBM, Bordeaux
MOROLDO Valentin, Elu suppléant au CA du CROUS, Bordeaux
ADET Ségolène, Responsable de tendance, Lille
PINEL Victorin, VPE Lille 3, Lille
YALDIR Ozge, Responsable FERUL, élu CA CROUS, Lille
PIERRE Hélène, Elue CA Lille 3, Lille
DRUEZ Valentin, Président d'AGE, Le Havre
BESNARD Marion, Secrétaire d'AGE, élu CA université du Havre, Le Havre
DUREL Jordi, Trésorier d'AGE, Responsable CAS LSH, Le Havre
VARIN Justine, Responsable CAS IUT, Le Havre
CANGINA Léo, Co-responsable CAS IUT, élu CA IUT, Le Havre
DAURIAC Floryane, Présidente d'AGE, élu CG LSH, Limoges
BASTIEN Amélie, Vice-Présidente d'AGE, Limoges
VEMPAIRE Mathieu, Trésorier d'AGE, Elue CFVU, Limoges
MAGZDIAK Emilie, Secrétaire générale d'AGE, Elue CA CROUS, Limoges
RIVIERE Antonin, Président de la FERUR, Elu CFVU, Limoges
BONHOMME Antoine, Responsable de tendance, élu UFR, Lyon
ANTOINE Gaëlle, Militante, Lyon
ANSART Victor, Militant, Lyon
GRANJON Benoit, Militant, Nantes
TERUEL Ulysse, Militant, Nantes
RIO Kévin, Militant, Nice
RIOU Maxence, Responsable de tendance, Poitiers
GIRET Manon, Militante, Poitiers
RIPPE Bastien, Militant, Poitiers
MAJA Antonin, Vice-président d'AGE, Elu CA CROUS, Reims
FRANQUART Zoe, Vice trésorière d'AGE, Reims
PATAT Valentin, Vice-secrétaire général d'AGE, Reims
LE BERT Edouard, Responsable de tendance, Rennes
MAILLARD Antoine, Militant, Rennes
DUBRUL Maxime, Militant, Rennes
MILES Gabriel, Président d'AGE, élu CG LSH, Rouen
EMERAUD Galaad, Vice-Président d'AGE, Rouen
FIZAMES Louise, Secrétaire générale d'AGE, Elue CA CROUS, Rouen
LEGOUEZ Lou, Trésorière d'AGE, Elue CFVU, Rouen
MONGREVILLE Axel André, Président de la FERUR, Elu CFVU, Rouen
LEFEBURE Louis, Militant, IEP Nancy
ASTIER Cyprien, Militant, IEP Paris
LABY Victor, Militant, Paris I
VILLAR Cécile, Elue d'UFR, Paris V
LEHOUX Erwan, Militant, Paris X
POUPET Sandrine, Militante, Paris XIII
AYT LEANDRI Marjorie, Militante, Cergy Pontoise